

Fiche de Donnée de Sécurité

H 3446

ARTEKO Elastik-Spachtel

Karton à 24 St Weiss

Vente:
Karl Bubenhofer SA
Hirschenstrasse 26
Postfach 158
CH-9201 Gossau
+41 71 387 41 41



KARL BUBENHOFER SA, Hirschenstrasse 26, CH-9201 Gossau SG
Tél. +41 (0)71 387 41 41, Fax +41 (0)71 387 41 51, www.kabe-peintures.ch
Peintures bâtiment - crépi - isolation façades - vernis industriel et en poudre

FICHE DE SECURITE

**"Pour des produits non classés dangereux ne contenant pas de substances inflammables ni dangereuse "
(FDS-07-FR)****1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE.****1.1 IDENTIFICATEUR DU PRODUIT**

Nom du produit : Arteko Elastik - AET (Toutes les nuances)
Description du produit : Enduit super élastique pour l'intérieur et l'extérieur.
Type du produit: Mastic pour joints

1.2 UTILISATIONS PERTINENTES IDENTIFIEES DE LA SUBSTANCE OU DU MELANGE ET UTILISATIONS NON RECOMMANDEES.**Utilisations identifiées:**

Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations* sur sites industriels

Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)

Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, arti-sans)

Utilisations non recommandées: L'utilisation non professionnelle.

Raison: Produit ne convient pas pour un usage non professionnel

1.3 DETAILS DU FOURNISSEUR DE LA FICHE SIGNALETIQUE

Producteur : LAKFA VERFFABRIEK B.V.
Adresse : Zeeburgerpad 116, 1019 AE Amsterdam
Numéro de téléphone : +31-20-694 73 68
numéro de fax : +31-20-665 08 08
Adresse courriel de la personne responsable de cette FDS: info@lakfa.com

1.4 NUMERO D'APPEL D'URGENCE

Numéro de téléphone de producteurs pour les urgences: +31-20-694 73 68
et / ou par le centre antipoison officiellement: +41-1-251 51 51 = CH
+49-30-192 40 = DE

2. IDENTIFICATION DES DANGERS.**2.1 Classement de la substance ou du mélange**

Définition du produit : Mélange

Classification selon le règlement 1272/2008/CE [CLP/GHS]

Non classé.

Classification selon la directive 1999/45/CE [DPD]

Le produit n'est pas classé dangereux selon la directive 1999/45/CE et ses amendements.

Classification: Non classé.

Consulter la section 16 pour le texte complet des phrases R et des phrases de danger déclarées ci-dessus.

Consultez la section 11 pour obtenir de l'information plus détaillée sur les effets sur la santé et les symptômes.

2.2 Éléments de l'étiquette

Mention d'avertissement : Pas de mention de danger.

Mentions de danger : Aucun effet important ou danger critique connu.

Conseils de prudence

Généralités : Tenir hors de portée des enfants. Lire l'étiquette avant utilisation. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Prévention : Non applicable.

Intervention : Non applicable.

Stockage : Non applicable.

FICHE DE SECURITE

**"Pour des produits non classés dangereux ne contenant pas de substances inflammables ni dangereuse "
(FDS-07-FR)****Élimination:**

Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

Éléments d'une étiquette complémentaire:

Contient 1,2-benzisothiazolin-3(2H)-on et du (de la) Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [n ° CE. 247-500-7] et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [n ° CE. 220-239-6] (3:1). Peut déclencher une réaction allergique. Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Annexe XVII - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux:

Non applicable.

Exigences particulières d'emballage**Récipients devant être pourvus d'une fermeture de sécurité pour les enfants**

Non applicable.

Avertissement tactile d'un danger:

Non applicable.

2.3 Autres dangers

Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification: Aucun connu.

3. INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/préparation: Mélange

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

4. DESCRIPTION DES PREMIERS SECOURS A PORTER EN CAS D'URGENCE.**4.1 Description des premiers soins**

Généralités: En cas de doute, ou si les symptômes persistent, consulter un médecin. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. En cas de perte de conscience, placer la personne en position latérale de sécurité et consulter un médecin.

Contact avec les yeux: Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Rincer les yeux IMMÉDIATEMENT à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en gardant les paupières ouvertes. Obtenir des soins médicaux dès que possible.

Inhalation: Emmener dans un endroit bien aéré. Garder la personne au chaud et allongée. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène.

Contact avec la peau: Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver soigneusement la peau au savon et à l'eau ou utiliser un nettoyant cutané reconnu. NE PAS UTILISER de solvants ni de diluants.

Ingestion: En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Garder la personne au chaud et allongée. Ne PAS faire vomir.

Protection des sauveteurs: Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

FICHE DE SECURITE

**"Pour des produits non classés dangereux ne contenant pas de substances inflammables ni dangereuse "
(FDS-07-FR)****4.2 Les plus importants symptômes et effets, aigus ou différés**

Il n'existe aucune donnée disponible sur le mélange lui-même. Voir Sections 2 et 3 pour obtenir des détails.

Un contact répété ou prolongé avec le mélange peut causer l'élimination du gras naturel de la peau, ce qui se traduit par une dermatite de contact non allergique et une absorption cutanée. Les jets de liquide dans les yeux peuvent causer une irritation et des atteintes réversibles. Ceci tient compte des effets différés et immédiats, lorsque connus, ainsi que des effets chroniques des composants lors d'une exposition de courte durée et de longue durée par voie orale, pulmonaire et cutanée et par contact avec les yeux.

4.3 Indication de tout besoin médical immédiat et de tout traitement spécial requis**Note au médecin traitant:**

En cas d'inhalation de produits de décomposition dans un feu, des symptômes peuvent se manifester à retardement. La personne exposée peut nécessiter une surveillance médicale pendant 48 heures.

Traitements particuliers: Pas de traitement particulier.

Voir Information toxicologique (section 11)

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**5.1 Moyens d'extinction**

Agents extincteurs appropriés: Recommandé : mousse antialcool, CO₂, poudres, eau pulvérisée.

Agents extincteurs inappropriés: NE PAS utiliser de jet d'eau.

5.2 Dangers particuliers de la substance ou du mélange

Dangers de la substance ou du mélange: En cas d'incendie, le produit dégage une fumée dense et noire.

L'exposition aux produits de décomposition peut présenter des risques pour la santé.

Produit de décomposition thermique dangereux: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, fumée, oxydes d'azote.

5.3 Conseils pour les pompiers

Mesures spéciales de protection pour les pompiers: Refroidir à l'eau les récipients fermés exposés au feu. Ne pas déverser les eaux d'extinction d'incendie dans les égouts ou les cours d'eau.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu: Un appareil respiratoire approprié peut être nécessaire.

Autres informations : Aucun danger inhabituel en cas d'incendie

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE.**6.1 Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence**

Pour le personnel non affecté aux urgences: Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Voir les mesures de protection décrites aux sections 7 et 8.

Intervenants en cas d'urgence: Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».

6.2 Précautions environnementales: Ne pas jeter dans les canalisations ou les cours d'eau. En cas de contamination des lacs, des rivières ou des égouts par le produit, informer les autorités concernées conformément à la réglementation locale.

FICHE DE SECURITE

**"Pour des produits non classés dangereux ne contenant pas de substances inflammables ni dangereuse "
(FDS-07-FR)****6.3 Méthodes et matériaux pour l'isolation et le nettoyage:**

Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). Nettoyer de préférence avec un détergent. Éviter les solvants.

6.4 Références à d'autres sections:

Consulter la section 1 pour des renseignements sur les contacts en cas d'urgence.

Consulter la Section 8 pour des renseignements sur l'équipement de protection individuelle approprié.

Consulter la section 13 pour d'autres renseignements sur le traitement des déchets.

7. PRECAUTIONS DE STOCKAGE, D'EMPLOI ET DE MANIPULATION.**7.1 Précautions à prendre pour assurer la manutention dans des conditions de sécurité:**

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter l'inhalation de la poussière, des particules, des embruns ou du brouillard générés par l'application de ce mélange. Éviter l'inhalation de poussière de ponçage. Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Ne jamais vider le récipient par application d'une pression car il n'est pas conçu pour supporter la pression. Toujours conserver dans des récipients constitués de la même matière que celui d'origine. Conforme à la législation sur la santé et la sécurité au travail.

7.2 Stockage dans des conditions de sécurité en tenant compte de toutes incompatibilités éventuelles:

Entreposer conformément à la réglementation locale.

Remarques sur le stockage en commun

Tenir éloigné de : agents oxydants, alcalins forts, acides forts.

Autres renseignements sur les conditions d'entreposage

Respecter les précautions inscrites sur l'étiquette. Ne pas stocker en-dessous de la température suivante: 0°C (32°F). Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Garder loin de la chaleur ou de la lumière directe du soleil. Conserver le récipient bien fermé. Conserver à l'écart de toute source d'inflammation. Ne pas fumer. Empêcher tout accès non autorisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites.

7.3 Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

Recommandations: Non disponible.

Solutions particulières au secteur industriel: Non disponible.

8. PROCEDURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION DES TRAVAILLEURS ET CARACTERISTIQUES DES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE.**8.1 Paramètres de contrôle**

Limites d'exposition professionnelle:

Aucune valeur de limite d'exposition connue.

Procédures de surveillance recommandées:

Si ce produit contient des ingrédients présentant des limites d'exposition, il peut s'avérer nécessaire de procéder à un contrôle biologique ou une surveillance du personnel, de l'atmosphère sur le lieu de travail pour déterminer l'efficacité de la ventilation ou toute autre mesure de contrôle et/ou la nécessité d'utiliser une protection respiratoire. Une référence doit être faite à des normes de suivi, comme celles qui suivent : Norme européenne EN 689 (Atmosphères des lieux de travail - Conseils pour l'évaluation de l'exposition par inhalation aux agents chimiques à des fins de comparaison avec des valeurs limites et stratégie de mesurage) Norme européenne EN 14042 (Atmosphères des lieux de travail - Guide pour l'application et l'utilisation de procédures pour l'évaluation de l'exposition à des agents chimiques et biologiques) Norme européenne EN 482 (Atmosphère des lieux de travail - Exigences générales concernant la performance des procédures de mesure des agents chimiques) Une référence à des lignes directrices nationales pour des méthodes de détermination des substances dangereuses sera également requise.

FICHE DE SECURITE

**"Pour des produits non classés dangereux ne contenant pas de substances inflammables ni dangereuse "
(FDS-07-FR)****DNELs/DMELs**

Aucune DNEL/DMEL disponible.

PNECs

Aucune PNEC disponible.

8.2 C Contrôles de l'exposition

Contrôles d'ingénierie appropriés:

Assurer une ventilation adéquate. Lorsque c'est raisonnablement possible, on utilisera une ventilation par aspiration localisée et une extraction générale efficace.

Mesures de protection individuelles

Mesures d'hygiène:

Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.

Protection oculaire/faciale :

Lunettes de sécurité avec écrans de protection latéraux. (EN166)

Protection de la peau

Protection des mains:

Il n'existe pas de matériaux ou de combinaisons de matériaux à gants qui procureront une résistance illimitée à des produits chimiques individuels ou combinés. Le temps de percement doit être supérieur à la durée d'utilisation finale du produit. Il faut suivre les instructions et les renseignements fournis par le fabricant des gants relativement à l'utilisation, à l'entreposage, à l'entretien et au remplacement. Les gants doivent être remplacés régulièrement ainsi qu'en présence de toute indication de dommage au matériau du gant. Toujours s'assurer que les gants sont exempts de défauts et qu'ils sont entreposés et utilisés de la bonne façon. La performance ou l'efficacité des gants peuvent être réduites par des dommages physiques/chimiques et un mauvais entretien. Certaines crèmes protectrices peuvent contribuer à protéger les zones cutanées exposées. Cependant, elles ne doivent pas être appliquées après le début de l'exposition.

Gants: En cas de manipulation prolongée ou répétitive, porter les types de gants suivants : Recommandé: vinyle jetable

La recommandation quant aux types de gants à porter pour la manipulation de ce produit est basée sur les informations provenant de la source suivante: NE 374-3 : 2003

L'utilisateur doit s'assurer que les types de gants qu'il choisit de porter pour la manipulation de ce produit sont les plus appropriés et prennent en compte les conditions d'utilisation particulières, conformément aux indications stipulées dans l'évaluation des risques de l'utilisateur.

Protection du corps:

Porter des survêtements ou une chemise à manches longues. (EN 467)

Autre protection pour la peau:

Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée par un spécialiste avant de manipuler ce produit.

Protection respiratoire:

Les ouvriers exposés à des concentrations supérieures à la limite d'exposition doivent porter des respirateurs appropriés et homologués.

Les traitements tels que le ponçage à sec, le soudage, le brûlage etc. de films de peinture peuvent générer des poussières et/ou des fumées dangereuses. Le ponçage/sablage humide devra être utilisé si possible. Porter un

FICHE DE SECURITE

**"Pour des produits non classés dangereux ne contenant pas de substances inflammables ni dangereuse "
(FDS-07-FR)**

équipement de protection personnel (respiratoire) adéquat, si l'exposition ne peut être évitée par une ventilation locale. Munissez-vous d'un appareil de protection respiratoire autonome ou à épuration d'air parfaitement ajusté, conforme à une norme approuvée, si une évaluation des risques le préconise. Le choix du respirateur doit être fondé en fonction des niveaux d'expositions prévus ou connus, du danger que représente le produit et des limites d'utilisation sécuritaire du respirateur retenu. Recommandé: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.- filtre contre les vapeurs organiques (type A) (EN 141).

Contrôle de l'action des agents d'environnement: Ne pas jeter dans les canalisations ou les cours d'eau.

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES.**9.1 Renseignements sur les propriétés physiques et chimiques Apparence**

État physique :	Liquide. [Pâte.]
Couleur:	plusieurs
Odeur :	Ammoniacal. [Faible]
pH:	8 à 9
Point de fusion/point de congélation:	0°C
Point d'ébullition initial et plage de points d'ébullition:	>100°C
Point d'éclair:	[Le produit n'entretient pas une combustion.]
Vitesse d'évaporation:	<1 (acétate de butyle = 1)
Inflammabilité (solide, gaz):	Ininflammable en présence des matières ou conditions suivantes : flames nues, étincelles et décharge statique, chaleur et chocs et impacts mécaniques. Ininflammable, mais peut brûler lors d'une exposition prolongée aux flammes ou à de hautes températures.
Durée de combustion:	Non applicable.
Vitesse de combustion:	Non applicable.
Limites supérieures/ inférieures d'inflammabilité et d'explosibilité:	Non applicable.
Pression de vapeur :	2,3 kPa [température ambiante]
Densité de vapeur:	>1 [Air = 1]
Densité relative :	1,3
Solubilité(s):	Partiellement soluble dans les substances suivantes: l'eau chaude. Très légèrement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide, méthanol et acétone. Insoluble dans les substances suivantes: n-octanol.
Solubilité dans l'eau:	Non disponible.
Coefficient de partage n- octanol/eau:	Non disponible.
Température d'auto- inflammation:	Non disponible.
Température de décomposition:	Non disponible.
Viscosité:	Dynamique (température ambiante): 68000 à 72000 mPa·s
Caractéristiques d'explosivité:	Non explosif en présence des matières ou conditions suivantes : flammes nues, étincelles et décharge statique et chaleur. Aucun danger inhabituel en cas d'incendie
Propriétés oxydantes:	Non disponible.

9.2 Autres informations

Aucune information additionnelle.

10. STABILITE DU PRODUIT ET REACTIVITE.**10.1 Réactivité:**

Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.

FICHE DE SECURITE

**"Pour des produits non classés dangereux ne contenant pas de substances inflammables ni dangereuse "
(FDS-07-FR)****10.2 Stabilité chimique:**

Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir la Section 7).

10.3 Risque de réactions dangereuses:

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

10.4 Conditions à éviter:

Risque de formation de produits de décomposition dangereux lors d'une exposition à des températures élevées.

10.5 Matériaux incompatibles:

Tenir éloigné des matières suivantes afin d'éviter des réactions fortement exothermiques : agents oxydants, alcalins forts, acides forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux:

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître. En cas d'incendie, des gaz toxiques incluant le CO et le CO₂ et de la fumée peuvent être générés.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES.**11.1 Renseignements sur les effets toxicologiques**

Il n'existe aucune donnée disponible sur le mélange lui-même. Voir Sections 2 et 3 pour obtenir des détails.

Un contact répété ou prolongé avec le mélange peut causer l'élimination du gras naturel de la peau, ce qui se traduit par une dermatite de contact non allergique et une absorption cutanée. Les jets de liquide dans les yeux peuvent causer une irritation et des atteintes réversibles. Ceci tient compte des effets différés et immédiats, lorsque connus, ainsi que des effets chroniques des composants lors d'une exposition de courte durée et de longue durée par voie orale, pulmonaire et cutanée et par contact avec les yeux.

Toxicité aiguë

Conclusion/Résumé: Non disponible.

Estimations de la toxicité aiguë: Non disponible.

Irritation/Corrosion

Conclusion/Résumé: Non disponible.

Sensibilisation

Conclusion/Résumé: Non disponible.

Mutagénicité

Conclusion/Résumé: Non disponible.

Cancérogénicité

Conclusion/Résumé: Non disponible.

Toxicité pour la reproduction

Conclusion/Résumé: Non disponible.

Tératogénicité

Conclusion/Résumé: Non disponible.

Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

Non disponible.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Non disponible.

FICHE DE SECURITE

**"Pour des produits non classés dangereux ne contenant pas de substances inflammables ni dangereuse "
(FDS-07-FR)****Risque d'absorption par aspiration**

Non disponible.

Autres informations: Non disponible.**12. INFORMATIONS ECOTOXICOLOGIQUES.****12.1 Toxicité**

Il n'existe aucune donnée disponible sur le mélange lui-même. Ne pas jeter dans les canalisations ou les cours d'eau.

Conclusion/Résumé: Non disponible.**12.2 Persistance et dégradabilité****Conclusion/Résumé:**

Selon les critères de la CEE : Probablement fondamentalement biodégradable

Biodégradabilité: Inhérent**12.3 Potentiel bioaccumulatif**

Non disponible.

12.4 Mobilité dans le sol**Coefficient de répartition :** Non disponible.**Sol/eau (KOC) Mobilité:** Non volatil.**12.5 Résultats de l'évaluation des substances PBT et de vPvB PBT****PBT :** Non applicable.**vPvB :** Non applicable.**12.6 Effets nocifs divers:**

Aucun effet important ou danger critique connu.

13. INFORMATIONS SUR LES POSSIBILITES D'ELIMINATION DES DECHETS.**13.1 Méthode de traitement des déchets Produit**

Méthodes de traitement des déchets:

Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes.

Déchets Dangereux:

À la connaissance actuelle du fournisseur, ce produit n'est pas considéré comme un déchet dangereux tel que défini par la directive UE 91/689/CEE.

Informations sur les possibilités d'élimination des déchets:

Ne pas jeter dans les canalisations ou les cours d'eau. Éliminer selon les dispositions prévues par les différentes réglementations fédérales, provinciales, locales ou d'État. Si ce produit est mélangé avec d'autres déchets, le code du déchet initial peut ne plus s'appliquer et le code approprié doit être attribué.

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec l'autorité locale en matière de déchets.

FICHE DE SECURITE

**"Pour des produits non classés dangereux ne contenant pas de substances inflammables ni dangereuse "
(FDS-07-FR)****Catalogue Européen des Déchets**

La classification dans le catalogue des déchets Européens de ce produit, quant classé comme déchet est:

Code de déchets	Désignation de déchet
08 04 10	déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09

Emballage**Méthodes de traitement des déchets:**

Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible.

Informations sur les possibilités d'élimination des déchets:

En utilisant les renseignements fournis dans la présente fiche signalétique, un avis doit être obtenu des autorités appropriées en matière de déchets au sujet de la classification des contenants vides. Les contenants vides doivent être mis aux rebus ou remis à neuf. Les contenants non vidés sont des déchets dangereux.

Précautions particulières:

Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT.

	ADR/RID	IMDG	IATA
14.1 Numéro NU	Non réglementé.	Not regulated.	Not regulated
14.2 Nom officiel d'expédition UN	-	-	-
14.3 Classe(s) de danger relatives au transport	-	-	-
14.4 Groupe d'emballage	-	-	-
14.5 Dangers pour l'environnement	Nein	Nein	Nein
Autres informations	-	-	-

14.6 Protections spéciales pour l'utilisateur:

Transport avec les utilisateurs locaux : toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES.**15.1 Réglementation et législation pour la sécurité, la santé et l'environnement particulières à la substance ou au mélange**

L'information contenue dans cette Fiche de Données de Sécurité ne dégage pas l'utilisateur final de l'évaluation des risques sur le lieu de travail, comme demandée par d'autres législations de santé et de sécurité. Les textes de la réglementation nationale de la santé et sécurité au travail s'adressent à l'utilisation de ce produit au travail.

FICHE DE SECURITE

**"Pour des produits non classés dangereux ne contenant pas de substances inflammables ni dangereuse "
(FDS-07-FR)****UE - Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)****Annexe XIV - Liste des substances soumises à autorisation****Annexe XIV**

Aucun des composants n'est répertorié.

**Substances extrêmement
préoccupantes**

Aucun des composants n'est répertorié.

Annexe XVII - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux:
Non applicable.

Autres Réglementations CE

COV du produit prêt à l'emploi: Non applicable.

Inventaire d'Europe : Indéterminé.

Réglementations nationales**Surveillance médicale renforcée:**

Arrêté du 11 Juillet 1977 fixant la liste des travaux nécessitant une surveillance médicale renforcée: non concerné

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Ce produit contient des substances nécessitant encore une évaluation du risque chimique

16. SONSTIGE ANGABEN.

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Abréviations et acronymes:

ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë

CLP = Règlement 1272/2008/CE relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges

DMEL = dose dérivée avec effet minimum

DNEL = Dose dérivée sans effet

Mention EUH = mention de danger spécifique

CLP PTB = Persistants, Toxiques et Bioaccumulables

CPSE = concentration prédite sans effet

RRN = Numéro d'enregistrement REACH

tPtB = Très persistant et très bioaccumulable

Procédure utilisée pour obtenir la classification selon le règlement (CE) no 1272/2008 [CLP/GHS]

Classification: Non classé.

Texte complet des phrases de danger abrégées: Non applicable.

Texte complet des classifications [CLP/GHS] : Non applicable.

Texte complet des phrases R abrégées: Non applicable.

Texte complet des classifications [DSD/DPD] : Non applicable.

Date d'impression: 26-05-16

Date d'édition/ Date de révision: 06-02-2015

FICHE DE SECURITE

**"Pour des produits non classés dangereux ne contenant pas de substances inflammables ni dangereuse "
(FDS-07-FR)**

Date de publication précédente: 17-01-2013

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité reflètent l'état actuel de nos connaissances et les lois en vigueur. Pour toute utilisation du produit à des fins autres que celles indiquées à la section 1, il est indispensable de se procurer au préalable des instructions de manipulation écrites. L'utilisateur est tenu de prendre toutes les mesures nécessaires pour satisfaire aux exigences de la réglementation et de la législation locales. Les informations de cette FDS constituent une description des exigences de sécurité de notre produit. Elles ne sauraient être considérées comme une garantie relative aux propriétés du produit.